

La forêt amérindienne : terres indigènes et conservation de la forêt

« La forêt est vivante. Elle ne peut mourir que si les blancs s'obstinent à la détruire. S'ils y parviennent, les rivières disparaîtront sous la terre, le sol deviendra friable, les arbres se rabougriront et les pierres se fendront sous la chaleur. La terre desséchée deviendra vide et silencieuse. Les esprits *xapiri* qui descendaient des montagnes pour venir y jouer sur leurs miroirs s'enfuiront au loin. Leurs pères, les chamans, ne pourront plus les appeler et les faire danser pour les protéger. Ils seront incapables de repousser les fumées d'épidémies qui nous dévorent. Ils ne parviendront plus à contenir les êtres maléfiques qui feront tourner la forêt au chaos. Nous mourrons alors les uns après les autres et les blancs autant que nous. Tous les chamans finiront par périr. Alors si aucun d'entre eux ne survit pour le retenir, le ciel va s'effondrer ».

Davi Kopenawa in : Kopenawa, D. & Albert, B. 2011. *La chute du ciel. Paroles d'un chaman Yanomami*, p.16

En Amazonie brésilienne, les aires protégées couvrent plus de 30 % de la superficie de la région, sous dix-neuf statuts différents. Elles sont considérées comme un instrument de blocage foncier à même de contenir l'avancée des fronts économiques et de la déforestation (Léna, 2005). Les terres indigènes représentent environ 22 % de la superficie de l'Amazonie et sont habitées par plus de 80 ethnies. Parmi toutes les catégories d'aires protégées habitées (Resex, RDS, APA...) ou non (Parcs Nationaux, Réserves biologiques, Forêts Nationales...), les « Terres Indigènes » sont celles où la couverture forestière est la mieux conservée (3 % déboisés en moyenne) alors que leur statut ne relève pas explicitement de la conservation de l'environnement. Le cadre juridique de ces terres indigènes est défini dans les articles 20 et 231 de la Constitution fédérale brésilienne de 1988, qui attribuent respectivement leur propriété à l'Union fédérale et leur usufruit exclusif aux populations amérindiennes qui les occupent.

Cet état de conservation remarquable peut être attribué à plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut évoquer : la faible densité démographique ; la mobilisation des populations pour la défense de leurs droits et la protection de la forêt (Turner 1999) ; les cosmologies amérindiennes et ses modes de penser et d'agir sur la nature (Kopenawa & Albert 2011), les techniques traditionnelles (usage très diversifié du milieu naturel ; agriculture sur brûlis à longue jachère; agrobiodiversité très élevée ; déplacement périodique des villages ; etc.). Les situations sont cependant très différentes selon les terres indigènes. Celles-ci peuvent avoir entre 0,20 et 25 hab/km². Les plus densément peuplées sont également les plus petites et sont en général situées près des villes et /ou dans des espaces « dégradés ». La forêt y a disparu et les pratiques traditionnelles peinent à s'y maintenir. A l'opposé, des terres indigènes de grandes dimensions et de faible densité offrent de grands espaces forestiers peu ou pas altérés, où les systèmes traditionnels de production peuvent encore être pratiqués sans entraves. À terme, toutes sont concernées par l'impact des changements démographiques et socio-économiques en cours : après une phase de déclin liée au contact (massacres, choc épidémiologique, acculturation) la plupart des peuples indigènes connaissent une forte reprise démographique et sont amenés à adapter leurs techniques de production à une sédentarisation croissante.

Mais d'autres menaces planent sur la forêt amérindienne : les incursions prédatrices, et pour l'instant illégales, destinées à exploiter des ressources disponibles dans ces terres (bois précieux, or, diamants, minerai d'étain, etc.), la réalisation d'infrastructures (barrages, routes, lignes électriques) et l'avancée du front pionnier agricole (soja, élevage).

Deux catégories de terres indigènes

Les Terres Indigènes peuvent être regroupées en deux catégories très différentes : celles qui sont situées le long de l'Amazone et de ses affluents (ou d'une façon générale le long de la partie navigable des fleuves et rivières), et celles qui sont situées dans des zones restées plus isolées jusqu'à récemment (comme les « hauts fleuves »).

- Les habitants des bords des fleuves ont subi dans toute sa rigueur le processus d'occupation et d'exploitation depuis le XVI^e siècle : esclavage intermittent, regroupements pluriethniques forcés autour des missions et des postes militaires, imposition de nouvelles langues (nhengatu, portugais), métissage et acculturation, enrôlement comme collecteurs de caoutchouc, fournisseurs de produits de la forêt pour les réseaux

commerciaux (peaux de jaguar et de loutre, cuir de caïman, carapace de tortue, poisson séché, huiles végétales, etc.) selon un système d'échange contre des produits manufacturés. A partir des années 70 les réseaux commerciaux se sont affaiblis car devenus moins rentables (restrictions légales des prélèvements, raréfaction de ressources surexploitées, organisation sociale et politique croissante des communautés) entraînant un exode rural significatif. Parallèlement, d'autres besoins s'imposaient alors que l'accès à la santé, à l'éducation et au marché restaient extrêmement limités. En reconnaissant des droits spécifiques aux populations indigènes, la Constitution de 1988 a donné aux riverains l'opportunité de réclamer les espaces qu'ils occupaient jusque-là sans aucune sécurité foncière, à condition de revendiquer un statut d'« indien » jusque-là socialement très dévalorisé. Ce tournant légal a donné lieu à une reprise identitaire considérable, les revendications territoriales ayant commencé par les groupes ayant conservé au moins partiellement leur langue puis se sont étendues à d'autres. Ce processus a engendré des situations complexes où des frontières géographiques entre terres indigènes et non indigènes séparent désormais des personnes et des groupes apparentés et ayant partagé les mêmes territoires. Ces communautés vivent dans un milieu transformé de longue date, où certaines espèces animales et végétales ont presque disparu, mais où une « ambiance forestière » et une biodiversité significative sont effectivement maintenues. La principale menace actuelle est représentée par la surexploitation de certaines espèces de poisson par des agents extérieurs aux terres indigènes, la pêche étant libre le long des cours d'eau. Des chercheurs de l'IRD travaillent en collaboration avec l'INPA (Institut national de recherches en Amazonie, Manaus) et le Musée Goeldi (Belém) dans le Haut Silomões (Tikuna, Cocama) et dans la vallée de l'Oiapoque et le nord de l'Amapa (Galibi, Karipuna...).

- Dans les régions éloignées des fleuves et très difficiles d'accès jusqu'à la construction des routes dans les années 70, des ethnies isolées ou des groupes réfugiés ont pu résister plus longtemps au contact et ont peu ou pas connu le métissage et l'acculturation. Mais encore une fois, les situations se révèlent extrêmement diversifiées selon les cas, certains groupes ayant maintenu le moins de relation possible avec le reste de la société brésilienne, alors que d'autres ont été projetés sur la scène internationale pour maintenir ensuite une activité associative et un rôle politique très actif. Leurs terres, couvertes de forêt, dessinent probablement les contours de la forêt amazonienne des prochaines décennies. Elles en sont d'autant plus convoitées pour leurs ressources (or, bois) ou leur potentiel productif (bœuf, soja). Ceci explique les énormes pressions actuellement exercées par les divers agents économiques pour empêcher la création ou l'extension de certaines Terres Indigènes, voire pour diminuer celles qui existent. Dans certaines régions, les dernières réserves de bois importantes se situent en terres indigènes, le reste ayant été totalement déboisé. Les ressources en eau de la région dépendent également en grande partie des Terres Indigènes, en particulier pour les projets de barrages hydroélectriques. Des chercheurs de l'IRD mènent des travaux chez les Yanomami du Roraima et les Kayapo du Pará, en collaboration avec l'ISA (Instituto Socioambiental, Brasília) et le Musée Goeldi.

De nombreuses menaces internes

Outre les menaces externes déjà citées, on doit signaler des menaces internes comme l'exode rural et l'appauvrissement des savoir-faire et des savoirs sur la biodiversité et l'agrobiodiversité ; les transformations des systèmes de production, notamment l'adoption de pratiques apportées par les immigrants, telles que l'élevage bovin ; la surexploitation de certaines espèces animales et végétales pour répondre à la demande du marché. Face à ces différents facteurs, en collaboration avec la FUNAI (organisme d'État en charge des peuples indigènes), des ONG et des organismes de recherche, les communautés indigènes mettent en place des programmes de gestion de la biodiversité sur leur territoire dans lesquels la participation des populations locales est presque systématiquement mise en avant.

Les recherches menées dans les 4 régions portent sur :

- Un diagnostic de l'évolution des systèmes de production (fonction des pressions externes, de l'accroissement démographique, de l'augmentation de la demande et des stratégies politiques des groupes).
- Une analyse des effets des politiques publiques et des initiatives de « développement » (y compris dans sa version socio-environnementale) sur les communautés étudiées, leurs représentations et leurs pratiques.

- Un accompagnement des projets de gestion environnementale indigène.

Les recherches sont, chaque fois que cela est possible, de nature pluridisciplinaire. Elles permettent de comparer les catégories indigènes et scientifiques, de connaître la perception qu'ont les habitants de l'évolution de leur milieu et de reconnaître des pistes possibles pour un « développement durable ». Les enquêtes ont recours pour ce faire à la cartographie participative et à l'interprétation, également participative, d'images satellitaires, avec des instruments et des méthodes adaptés aux contextes de chaque terrain d'étude.

Auteurs : **Pascale de Robert, Philippe Léna**



Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen



Année internationale
des forêts 2011
Des forêts pour les hommes

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF

